



Organisation sociale et sémantique des prénoms du cira¹, une langue gur de Côte d'Ivoire

N'Guessan Edmonde-Andréa ALLA

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

andreaalla20@gmail.com

Résumé : Le cira, langue minoritaire de Côte d'Ivoire est longtemps restée méconnue. Contrairement au baoulé qui a une population de près de 4 millions, le nombre des Cira est estimé à 129 (INS-RGHP : 2014). A ce jour, il y'a peu de travaux qui sont dédiés à cette langue et à ce peuple. Dans cet article, nous présentons l'organisation sociale des Cira et la sémantique des prénoms cira. La société cira comme toute société à sa propre organisation qui lui permet de bien fonctionner. Elle est régie par des règles et des lois que toute personne appartenant à cette communauté doit respecter. De même l'appartenance à un peuple, à une culture peut être définie par l'identité, le nom. D'où cette étude. Le nom en tant que signifiant peut traduire une vision, exprimer un sentiment ou raconter une histoire.

Mots-clés : cira, organisation sociale, prénoms cira

Abstract: The Cira language is a minority language of the Ivory Coast that has gone unrecognized. Unlike the baule which has a population of nearly 4 million, the number of Cira is estimated at 129 (INS-RGHP: 2014). To date, there is little work that is dedicated to this language and this people. In this article, we present the social organization of the Cira and the semantics of cira first names. The society cira like any society to have its own organization which allows it to function well. It is governed by rules and laws that everyone belonging to this community must respect. Likewise, belonging to a people, to a culture can be defined by identity, by name. Hence this study. The name as a signifier can translate a vision, express a feeling, or tell a story.

Keywords: cira, social organization, cira first names

Introduction

La langue cira est parlée à Vonkoro, village situé dans le département de Bouna, au bord de la Volta Noire, précisément à 37 kms au Nord-Ouest de la ville de Bouna. Selon Delafosse (1904),

Les Siti n'avaient plus que deux villages ; tous deux situés sur la partie française de la route de Bôlé à Bouna : Vonkoro, sur la Volta, et Himbyé, plus à l'ouest. Ils racontent que leur migration se composait surtout d'hommes, qu'établis dans un pays à peu près inhabité, ils n'ont pu contracter d'unions, ont eu peu de descendants et ont vu leurs villages disparaître les uns après les autres par extinction.

DELAFOSSÉ (1904, p.222-223)

Depuis déjà plusieurs décennies, le peuple Cira voit sa population réduire et tendre vers une mort certaine. Si rien n'est fait, les Cira emporteront avec eux, toutes traces de leur existence, les trésors cachés de leur langue et de leur culture. En effet, chaque culture, chaque civilisation mérite d'être connue parce qu'elle

¹ Aussi appelé siti dans certains travaux

est structurée de façon unique. La culture étant un ensemble de connaissances transmis par des systèmes de croyance, par le raisonnement ou l'expérimentation, qui la développent au sein du comportement humain en relation avec la nature et le monde environnant ; l'étudier et la faire connaître s'avère très important. Avec l'accélération de la perte de diversité linguistique dans le monde, il est alors indispensable de sauvegarder la plus grande partie possible de la richesse linguistique et culturelle encore présente aujourd'hui. Dans les sociétés à tradition orale, l'appartenance à une même langue, une habitude de vie commune et une même origine peut être définie par la structure sociale et l'identité (le nom). En effet selon Paulme (1960), la façon de réagir à une situation donnée, le comportement des membres d'une communauté, la démarche de leur pensée sont des traits qui seraient communs aux membres d'une même société.

A ce jour, il existe peu de travaux sur la culture et la langue cira. Entre autres, nous pouvons citer celui de Brindle (2011) et de Alla (2020). Ce travail est une lucarne pour faire connaître le peuple. Fort de ce qui précède, la problématique qui accompagne la présente étude est la suivante : Comment se présente l'organisation sociale cira ? Quelle analyse sémantique pouvons-nous faire des prénoms cira ? En accord avec la problématique, nous partons des postulats (hypothèses) selon lesquels à l'instar d'une société moderne, les Cira ont une société suffisamment évoluée, élaborant leur cadre et possédant leurs institutions. En outre, les prénoms cira tout en étant inhérents de l'histoire du peuple, ont une signification singulière. Ce travail sera scindé en deux parties essentielles : dans un premier temps, l'organisation sociale du cira et dans un second temps, l'étude des prénoms du cira.

0.1. Cadre théorique

Le présent travail s'inspire des travaux de Paulme (1960) qui traite des structures sociales traditionnelles en Afrique Noire. Selon elle, les sociétés africaines sont suffisamment évoluées. Elles créent leurs propres cadres et possèdent leurs institutions. Ces cadres et institutions diffèrent de celles des sociétés occidentales. Les sociétés africaines en général sont organisées en clan, en lignage, en classe d'âge, en castes d'artisans, en sociétés plus ou moins secrètes contrôlant le pouvoir politique. Elles s'appuient énormément sur la famille. Aussi, ce travail s'appuie sur les recherches d'Assanvo et de Kossonou (2017). Pour eux, les prénoms sont la somme des valeurs culturelles, morales et intellectuelles. Ils déterminent l'identité individuelle et collective du peuple. Ainsi porter un prénom, c'est perpétuer ses origines, sa langue.

0.2. Cadre méthodologique

Cette étude sociolinguistique et linguistique du cira s'appuie sur la collecte de données de terrain. L'enquête de terrain a duré deux semaines, du 12 au 26 août 2017 à Vonkoro. Elle a permis de mener une enquête sociolinguistique et d'enregistrer des données de langues. Les enregistrements ont été faits avec des locuteurs natifs du cira.

1. Organisation sociale du cira

L'organisation sociale est un processus de formation de structures sociales. Elle a pour but de réguler et d'ordonner les interactions sociales. Chaque organisation a ses propres normes sociales, formes d'hierarchisation et sa propre culture. La société humaine fonctionne comme un corps organisé ou plus généralement comme une organisation. À cet effet, nous pouvons affirmer que chaque peuple a sa propre organisation interne ce qui lui permet d'intégrer les apprentissages essentiels communs tels que la langue, la culture, les normes, les règles et interdits.

Les sociétés africaines traditionnelles ont la particularité de s'appuyer sur la famille². Elle est le socle d'une communauté forte. Pour Balandier, il convient de bien mettre cela en évidence parce que

Là où l'organisation moderne nous révèle un manque en matière de sécurité sociale, ou une sécurité sociale insuffisante, l'organisation traditionnelle maintient encore en place une sorte de sécurité sociale rudimentaire qui, pour être rudimentaire, n'en est pas moins efficace dans la mesure même où les citoyens peuvent compter sur leur communauté d'origine pour pallier leur détresse et leurs misères physiques.

BALANDIER (1958, p.137)

Les membres appartenant à une même communauté savent qu'ils peuvent s'appuyer sur la traditionnelle solidarité pour trouver une assistance tant matérielle, humaine, spirituelle et financière qu'ils ne sauraient trouver ailleurs.

Dans cette partie, nous présentons la croyance des Cira, l'économie, l'organisation politique, le mariage, succession et héritage, les funérailles, la relation entre les Cira et leurs voisins.

1.1. La croyance des Cira

Le dictionnaire Larousse³ définit la croyance comme « le fait de croire à l'existence de quelqu'un ou de quelque chose, à la vérité d'une doctrine, d'une

² La famille en Afrique traditionnelle va au-delà du père, de la mère et des enfants. Il prend en compte le clan, le village et pour aller plus loin l'ethnie.

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/croyance/20740#>

thèse : La croyance en Dieu, aux fantômes. ». En d'autres termes, la croyance est une conviction ou le fait d'avoir la certitude morale de la réalité d'une chose. Au sens philosophique, Rognon (2009, p.80) définit la croyance comme une « disposition de l'esprit à être convaincu par un dogme ou une représentation (qui, dans le cas de la croyance religieuse, donne sens et cohérence à l'expérience subjective) ». La croyance permet de donner les meilleurs moyens de transformer les vertus en action et peut conduire à une transformation idéale. Elle permet à la société de voir les choses sous un autre angle parce qu'elle produit des certitudes.

La croyance ainsi définie par ces auteurs susmentionnés se manifeste dans la culture cira. En effet, les Cira reconnaissent la place de Dieu, cependant, ils adorent les éléments de la nature et croient aux fétiches. Comme éléments de la nature, les Cira adorent l'eau, la terre, les arbres et certains animaux. Ils offrent des sacrifices principalement à la terre et au ciel-atmosphère. Ils font aussi des sacrifices à un baobab qui est le génie protecteur du village et à la Volta Noire une fois par an. Tous les ans, il y a un sacrifice solennel pour les semailles au moment où commencent les pluies.

Pour la bonne marche de leur société et le respect de leurs croyances, il y'a une ligne de conduite à tenir.

- **Les totems**

Les Cira ont pour totems la panthère et le python.

- **Les interdictions**

- Il est interdit de tuer le serpent appelé par les Cira "le fils saint".
- Il est interdit aux cira de consommer la viande du lapin.
- Interdiction liée aux jours de la semaine : Il est formellement interdit de travailler la terre avec la daba et la machette les lundis et les vendredis.
- Il est interdit de mettre les ustensiles servant à cuire les repas dans la Volta Noire.
- Il est interdit de laisser les chèvres s'abreuver au fleuve et y entrer.
- Il est interdit aux femmes d'aller au fleuve et de la traverser lorsqu'elles sont dans leurs périodes de menstruation.
- Il est interdit de traverser le fleuve avec un nouveau-né.
- Il est interdit à toutes personnes, la nuit tombée, d'aller dans un lieu sacré.

1.2. L'économie

Les Cira sont à l'origine de grands chasseurs. Selon Konin (2007), le déplacement des Cira vers les bords de la Volta Noire a été guidé par la chasse. En effet, il raconte qu'un chasseur cira, nommé Diann Kosso, vint jusqu'auprès de la Volta noire pour chasser. A la découverte du fleuve, il s'empressa d'aller annoncer à leur chef qu'il avait trouvé un grand marigot. Alors, les Cira à la suite

de leur chef vinrent s'installer au bord de la Volta Noire. De nos jours, les Cira cultivent l'igname, l'anacarde et pratiquent l'orpaillage.

1.3. *L'organisation politique*

S'agissant de l'organisation politique, le peuple Cira a un système patrilinéaire. La succession au trône est liée au sexe, uniquement les hommes peuvent gouverner. Vonkoro s'est érigé en un petit royaume qui a à sa tête un roi. Les rois qui se sont succédés du fondateur du royaume jusqu'à nos jours sont les suivants : Zina Ego (Fondateur), Zina Kisso, Zina Amafou, Zina Fogo, Zina Gbogozina, Zina Bade, Zina Mougue, Zina Bato (actuel roi). Le royaume de Vonkoro a sous sa tutelle plus d'une dizaine de petits villages qui sont : Kwe-Kelbo, Tchamidouo, Langadouo, Arpoudouo, Sonlaredouo, Damboldouo, Toutounon, Cheloudouo, Gompar, Matintedouo, Botogo, Mamadouo, Dagbe, Djapadouo, Tchemoudouo, Mirdouo, Ollodouo, Tchatie (au Ghana), Mali⁴. Dans aucun de ces villages vous trouverez des locuteurs de la langue cira.

1.4. *Le mariage*

Pour célébrer le mariage en pays cira, il faut s'acquitter de la dot qui se compose de six (6) ignames, deux (2) poulets (un coq et une poule) plus deux (2) pièces de 5f. Le côté paternel de la mariée a droit à un coq et trois ignames. Quant au côté maternel, ils ont droit à une poule et trois ignames. La poule est cuisinée et offerte à la mariée. Ce serait sa dernière fois de consommer la viande de poulet. S'il s'avérait qu'elle brisait cette règle, on devra la purifier en offrant une poule en sacrifice. Le jour qu'a lieu la cérémonie de dot ou le lendemain, la jeune mariée est conduite chez son époux pour la nuit de noce. Après cette nuit, au petit matin, le marié va annoncer à sa famille que son épouse est une femme⁵. La famille du marié à son tour va annoncer la nouvelle à la famille de la mariée. A la suite de cela, les deux familles se saluent et sortent saluer tout le village. Une semaine plus tard, la mariée rentre définitivement dans son foyer. Mais avant cela, les parents prennent le soin de lui indiquer ses totems qui sont les suivants :

- Ne pas prendre l'argent d'un autre homme.
- Ne pas s'asseoir sur la couche (natte, lit, etc.) d'un autre homme.
- Ne pas permettre qu'un autre homme la touche.
- Ne pas avoir de relations intimes avec un homme autre que son mari.

En cas de non-respect/ violation de ces principes établis par la société cira, le mariage est alors rompu, avec pour conséquence, l'impossibilité d'un retour

⁴ Village de pêcheurs maliens communément appelé bosso et de peulhs.

⁵ Expression pour dire qu'elle était vierge.

dans la concession conjugale. Pour réparer une telle erreur, les Cira offrent deux poulets : un poulet aux mânes des ancêtres et une poule pour purifier la maison du mari cocufié. La poule ayant servi au sacrifice de purification de la maison est remis à la femme infidèle pour la manger comme au jour de son mariage. Cependant cette fois-ci, dès qu'elle entame la dégustation, on lui donne une tape sur la main pour l'empêcher de manger et faire tomber le morceau de poulet qu'elle tenait. A ce moment, la femme infidèle doit se mettre à courir. Dès qu'elle est rattrapée, ses vêtements sont déchirés parce qu'ils sont considérés comme souillés. Ainsi prend fin la cérémonie de purification. La femme peut désormais regagner son foyer. Quant à l'homme avec qui la femme a commis le forfait, il est amendé. Le mariage entre un Cira et une femme étrangère se fait selon les règles de celle-ci. Mais lorsqu'elle rentre au foyer, elle doit respecter les mêmes interdits que la femme Cira. Plus encore lorsqu'elle est enceinte et lorsqu'elle allaite, elle est interdite de manger de la viande de lapin⁶.

1.5. *Succession et Héritage*

Vonkoro a été fondé par deux frères (grand-frère et petit-frère). Pour cela, la succession au trône se fait à tour de rôle. Les Cira ont une société patrilinéaire et la succession au trône est liée au sexe. Seuls les hommes ont le droit d'accéder au pouvoir. Les chefs de terre sont les fils des femmes Cira dont les pères sont des étrangers. Concernant l'héritage, lorsqu'un Cira décède, ce sont ses frères qui sont chargés de s'occuper des biens. Les frères du défunt prennent une partie de l'héritage et donnent le reste aux enfants.

1.6. *Les funérailles*

Les funérailles en pays cira débutent un dimanche soir. Cette nuit-là, toute la communauté danse jusqu'au petit matin. La danse s'étendra sur trois jours, le dimanche, le lundi et le mardi soir. Le mercredi, les anciens font sortir des tabourets qui marquent la présence des ancêtres parmi eux. Ils les lavent avec le tchapalo⁷ et de l'eau claire. Ensuite deux filles sont chargées de transporter ces tabourets dans la maison dédiée aux ancêtres. Les tabourets, symbole des ancêtres, sont taillés dans du bois et non fabriqués par les menuisiers. Pour les transporter, les anciens les couvrent de pagne kita et les filles les portent sur la tête jusqu'à la maison des ancêtres.

Les filles ne vont pas ensemble avec leur charge, elles vont chacune à tour de rôle. Elles transportent les tabourets un à un jusqu'à ce qu'elles eues finit.

⁶ Les cira ont interdiction de chasser et manger le lapin.

⁷ Bière préparée à base de mil

Chaque ancêtre connaît sa maison, c'est lui qui dirige la fille et les personnes qui l'accompagnent.

Le lendemain (jeudi) matin, les anciens prennent des poulets et vont demander aux ancêtres de bien vouloir recevoir les nouveaux arrivés et de leurs accorder une place. Lorsqu'ils offrent le poulet en sacrifice et que les ancêtres l'ont accepté, les anciens peuvent faire entrer l'âme du défunt auprès des ancêtres. Toutefois, il existe deux maisons des ancêtres à Vonkoro ; la maison des fils Cira c'est-à-dire ceux qui sont nés de père Cira et la maison de ceux qui sont nés d'une mère Cira et d'un père étranger.

Lorsqu'un cira décède hors du village et que son corps n'a pas pu être ramené au village pour l'enterrement, quelques membres de la communauté vont chez lui récupérer quelque chose qui lui appartenait, soit un vêtement, soit un chapeau. Si la personne était du côté du Ghana, en cours de route, au carrefour, les émissaires creusent un trou et ramassent le sable qu'ils mettent dans le vêtement ou le chapeau du défunt. Arrivés au village, ils l'enterrent près de la tombe de leur arrière-grand-père (le 1^{er} décédé et enterré à Vonkoro). Lorsque le vêtement ou le chapeau est enterré au village, c'est comme si le corps avait été enterré à Vonkoro.

1.7. *La relation entre les Cira et leurs voisins*

Les Cira vivent en parfaite harmonie avec les peuples voisins. Ces voisins immédiats en Côte d'Ivoire sont les Koulango et les Lobi.

- **Les Koulango**

Les Koulango considèrent les Cira comme faisant partie des leurs parce qu'ils sont historiquement liés à la création du royaume de Bouna par Bounkani. Cependant, notre hypothèse est que le Cira n'est pas un peuple koulango, vu les travaux linguistiques à notre disposition. Nous retenons que Bounkani fut celui qui baptisa les Cira comme des Koulango⁸.

- **Les Lobi**

Les Lobi les plus proches vivent sur le territoire des Cira. La plupart de leurs villages font partie du royaume de Vonkoro. Ces villages sont entre autres Kwe-Kelbo, Tchamidouo, Langadouo, Arpoudouo, etc. Ils respectent le peuple Cira et font allégeance au roi.

En plus des peuples ivoiriens que sont le Koulango et le Lobi, les Cira ont des voisins au Ghana. Ces voisins sont les Safaliba et les Vagla.

⁸ Histoire du royaume de Bouna

- **Les Safaliba**

Les Safaliba vivent au Nord du Ghana, à l'Est de Vonkoro. Selon la tradition orale, les Cira se seraient réfugiés sur leur territoire lors de l'attaque des régions Nord de la Côte d'Ivoire par Samory Touré. La cohabitation avec eux a facilité les échanges entre les Cira et les Safaliba. Il y'a beaucoup d'intermariages entre ces deux peuples.

- **Les Vagla**

Les Vagla sont situés au Nord du Ghana. Depuis la migration du peuple Cira au Ghana certains y vivent encore même s'ils ne parlent plus la langue cira aujourd'hui. Selon ethnologue, les Cira seraient des Vagla parce qu'ils considèrent leur langue comme une variété du Vagla. Pourtant, aucune étude n'a démontré la relation entre le vagla et le cira et aucune preuve n'a montré que le cira est un dialecte ou une variante du vagla.

Les Cira font la différence entre eux et les Vagla et Manessy (1969) les avait déjà distingués.

2. Les prénoms cira

Le prénom permet de nommer une personne, c'est-à-dire désigner vocalement cette personne. Le choix d'un prénom peut être plus ou moins libre mais dans les sociétés africaines, il n'est pas attribué de façon hasardeuse.

La question des prénoms dans les langues africaines a été abordée par nombre d'auteurs dont Assanvo et Kossonou qui affirme que :

Dans les sociétés à tradition orale, notamment dans les langues kwa (Côte d'Ivoire et Ghana), où tout désigne sémantiquement, l'attribution d'un prénom à un nouveau-né n'est pas un geste hasardeux. En effet, tout prénom contient non seulement l'identification à vie d'un individu par rapport aux autres membres de sa société, mais surtout son identité culturelle, sa catégorie sociale et familiale. Il retrace son histoire, son rang familial, son jour de naissance et les circonstances de sa naissance.

ASSANVO et KOSSONOU (2017, p.25)

Ainsi, le prénom constitue la mémoire collective du peuple, c'est-à-dire la carte d'identité d'une personne. C'est une identification qui distingue une personne d'une autre. Les cira contrairement aux langues kwa précisément la langue baoulé n'attribuent pas les noms sur la base du système calendaire. En effet,

La typologie des noms propres de personne au pays baoulé s'établit suivant leur mode de désignation ou d'attribution. D'un point de vue sociolinguistique et pragmatique, on peut les classer sous trois groupes: les uns sont liés au jour de naissance de l'individu (les anthroponymes calendaires), les autres s'établissent selon l'ordre de naissance des enfants issus d'une même mère (les anthroponymes

chronologiques), les autres encore sont attribués suivant l'attente, le désir personnel des géniteurs ou en conformité aux circonstances qui entourent la conception ou la naissance de l'individu (les anthroponymes de circonstance).

KOUADIO (2018, p.7)

Kouadio classe les prénoms du baoulé en trois groupes dont les prénoms liés au jour de naissance, les prénoms liés à l'ordre de naissance et enfin les prénoms attribués selon les attentes du géniteur et les circonstances. Le cira s'inscrit dans cette dernière catégorie. A l'instar des peuples à tradition orale, les Cira attribuent des prénoms à leurs enfants en tenant compte de certains événements qui ont lieu avant la conception de l'enfant et au moment de l'accouchement, des circonstances d'une naissance, de leur entourage et de leur croyance. Pour une bonne compréhension de cette partie, les prénoms cira sont classés selon leur typologie.

2.1. *Les prénoms liés à la croyance*

Les prénoms de cette catégorie sont attribués pour adresser un culte aux divinités. Il s'agit des prénoms liés aux génies et aux fétiches protecteurs. Pour N'goran-Poamé (2006)⁹, « les individus dont la naissance ou la survie a été favorisée par un objet divin, quel qu'il soit (végétal, animal, spatial, aquatique, géologique,) portent généralement le nom de ces divinités ». Les Cira adressent un culte particulier au génie de la Volta Noire, aux fétiches et aux ancêtres. D'où les noms suivants :

Prénoms	Significations
Mougué [muge]	« Génie de la Volta Noire »
Kipo [kipo]	« Fétiche protecteur »
Abinan [abina]	« Les Ancêtres »

2.2. *Les prénoms liés aux événements*

Il existe des prénoms qui rappellent les circonstances de la naissance. Ces circonstances peuvent intervenir quelques temps avant ou après la naissance d'un enfant. En cira, certains événements marquants concernant l'histoire du peuple Cira sont attribués aux nouveaux nés comme prénoms. Aussi, la formulation des prénoms cira s'appuie sur des faits qui se sont produits pendant la grossesse, pendant l'accouchement et après l'accouchement.

⁹ Cité par Assanvo et Kossonou (2017, p. 31)

Prénoms	Significations
Bato [batɔ]	« <i>Ils ne vont pas nous dominer.</i> » Les Cira étant des guerriers, ils le disent en parlant de leurs ennemis. Les ennemis ne les domineront pas.
Lôôlè [lɔlɛ]	« <i>Qui est mon sauveur si ce n'est Dieu.</i> » Les Cira reconnaissent la suprématie de Dieu qui les sauve toujours de l'impasse. La survie de l'enfant qui porte ce nom est une chance inespérée.
Somoulè [somulɛ]	« <i>Qui m'aime ?</i> » Ce nom est attribué à un enfant lorsque lors de la grossesse sa mère se retrouve seule, abandonnée de tous.
zounougba [zunugba] ou zingba [zigba]	« <i>Aujourd'hui que les ennemis nous ont atteint, ils sont fatigués.</i> » Les Cira étant de grands guerriers maîtrisant l'art de la guerre, ils expriment ainsi leur chance de vaincre leurs ennemis déjà fatigués.

2.3 Les prénoms proverbiaux

Les prénoms dits proverbiaux sont des prénoms qui sont porteurs d'enseignement. Généralement dans les langues africaines, les noms proverbiaux sont attribués aux enfants pour faire passer un message, donner un avertissement ou un conseil.

Adémoin [ademwɛ]	« <i>Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.</i> » Ce proverbe invite à plus de sagesse lors de des prises de parole parce qu'en voulant dire une vérité pour aider, cette vérité peut empirer la situation déjà existante.
Amonwala [amɔwala]	« <i>Ce que nous avons vu avant, les enfants n'ont pas vu.</i> » C'est un conseil adressé aux jeunes pour qu'ils écoutent les anciens qui ont plus d'expériences.
Amonbèlè [amɔbɛlɛ]	« <i>De dire un et puis ils vont m'insulter ?</i> » Mieux vaut se taire de peur d'être humilié ou injurié.

Dans nos recherches, seuls ces quelques prénoms ici présentés sont purement cira. La plupart des prénoms que l'on a pu collecter sont Koulango ou

étranger au peuple Cira. Ces prénoms sont l'identité individuelle et collective du peuple Cira.

Conclusion

Cet article est une tentative de présentation de la société cira. De même, il a permis de comprendre l'histoire raconté par les prénoms cira. L'étude de l'organisation sociale du cira présente plusieurs facteurs socioculturels qui déterminent l'appartenance d'un individu au peuple Cira. Les faits socioculturels étudiés sont les suivants : les croyances, l'économie, l'organisation politique, le mariage, la succession et l'héritage, les funérailles, les relations entre les Cira et leurs voisins. Tous ces faits étudiés influencent les ressortissants Cira que ce soit socialement, intellectuellement, artistiquement, ou religieusement. Tous les fils et filles Cira se reconnaissent en ces pratiques. Concernant les prénoms cira, ils sont de divers ordres. Les Cira attribuent des noms selon les circonstances et événements. Aussi, ils attribuent des noms pour rendre un culte à leurs divinités. Tous ces prénoms révèlent l'attachement du peuple cira à leurs origines, leurs croyances et par ricochet à leur identité culturelle.

Références bibliographiques

- Aka, K. (2007). Les instruments de musique koulango (région Nord-Est de la Côte d'Ivoire), *Musée royal de l'Afrique centrale*, Tervuren Belgique 2007, www.africamuseum.be
- Alla, N. E-A. (2020). « Eléments phonologique et grammatical du cira / siti, langue en danger de côte d'ivoire : une première approche avec le modèle de la documentation linguistique », Département des Sciences du langage, Université Félix Houphouët-Boigny, 278p
- Alexandre, P. (1983). Sur quelques problèmes pratiques d'onomastique africaine: Toponymie, anthroponymie, ethnonymie (On Some Practical Problems in African Onomastics: Topo-, Anthro-, and Ethnonymy). *Cahiers D'Études Africaines*, 23(89/90), 175-188. Retrieved March 18, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/4391846>
- Assanvo, A. D. et Kossonou, K. T. (2017). Onomasiologie dans quelques langues kwa : dis-moi ton prénom je te dirai qui tu es, *acte de colloque sur le nom dans les langues naturelles 2017*, ReSciLaC, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, pp 24-34
- Balandier, G. (1958). Structures sociales traditionnelles et problèmes du développement, Éditions Présence Africaine | « Présence Africaine » 2016/2 N° 194 | pages 131 à 155 ISSN 0032-7638 ISBN 9782708709201 Article disponible en ligne à l'adresse, <https://www.cairn.info/revue->

- [presence-africaine-2016-2-page-131.htm](#)
- Brindle, J. et Kra, E., (2012). Siti/Kyitu; an Endangered Language of Côte d'Ivoire, in *Ghana Journal of Linguistics* 1.2: pp 67-76
- Delafosse, M. (1904). « Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes, avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte », Paris : E Leroux, 292p
- Delplanque, A. (2009). Identité des langues gur du Burkina Faso, 33p, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049v2>
- Delplanque, A. (2009). Typologie linguistique et histoire du peuplement : le cas des langues gur du Burkina Faso, 33p, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049v2>
- Kouadio, K. G. (2018). Les anthroponymes baoulé : champ sémantique et valeur déictique, *Revue Songuiri*, Numéro 003, décembre 2018, ISBN: 978-2-9553416-05 - EAN: 9782955341605, © www.revuesonguiri-upgc.org
- Manessy, G. (1969). Les langues gurunsi, essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques, tome 1 et 2
- N'goran-Poamé, L. M-L. (2006). De l'essence au sens des anthroponymes du baoulé. *Revue du CAMES – Sciences sociales et humaines*, Nouvelle Série B. Vol. 007, n°2, pp. 197-207. En ligne, consulté le 03 juin 2017, URL: <http://greenstone>.
- Paulme, D. (1960). Structures sociales traditionnelles en Afrique Noire, In : *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n°1, 1960. pp. 15- 27; doi : <https://doi.org/10.3406/cea.1960.2936> https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1960_num_1_1_2936 , Fichier pdf généré le 16/05/2018
- Rognon F. (2019). La religion : Textes expliqués, sujets commentés, glossaire, *PhiloSophie*, janvier 2019
- Sélézilo, A. (2018). Enjeux ethnolinguistiques et socio-anthropologiques des anthroponymes ngbaka mänza de la République Centre-Africaine, *Revue du LTML*, n°15, Novembre 2018, www.ltml.ci